



EN BREF

FLAMATT

Chute mortelle à la brocante

Un accident de travail mortel a eu lieu mercredi vers 10h30 à la brocante de la Chrummatt, à Flamatt. En arrivant sur place, la police a constaté qu'un ancien employé de 66 ans était tombé d'une échelle, haute de 2,5 mètres, sur le sol en béton de la remise. Il semblerait qu'il a perdu l'équilibre en voulant déplacer un objet. Le malheureux souffrait de blessures au dos et au bassin. Il a été pris en charge par les ambulanciers avant d'être hélicoptéré à l'hôpital de l'île, à Berne, où il est décédé. Les premiers éléments de l'enquête ont exclu l'intervention d'une tierce personne. CW

FRIBOURG

Kiosque braqué

Un kiosque, à proximité de la cathédrale de Fribourg, a été la cible d'un braquage mercredi vers 18h25, communique la police. Selon l'employée, seule au moment des faits, un individu est entré dans son commerce. Il est passé derrière le comptoir, avant de la menacer avec un objet pointu. L'homme a ensuite quitté les lieux à pied avec un butin de plusieurs centaines de francs. Il était déjà entré dans le kiosque quelques minutes auparavant, avant de repartir. Personne n'a été blessé. Un appel à témoin a été lancé. CW

PRO FRIBOURG

50^e anniversaire

A l'occasion de ses 50 ans, Pro Fribourg a placé 11 sujets et 22 affiches depuis mercredi dernier dans les rues de la ville de Fribourg. Ces images placardées durant deux semaines évoquent le patrimoine, la culture, la société, l'urbanisme et la politique. Une exposition à la Bibliothèque cantonale de Fribourg suivra dès le 13 juin. AG

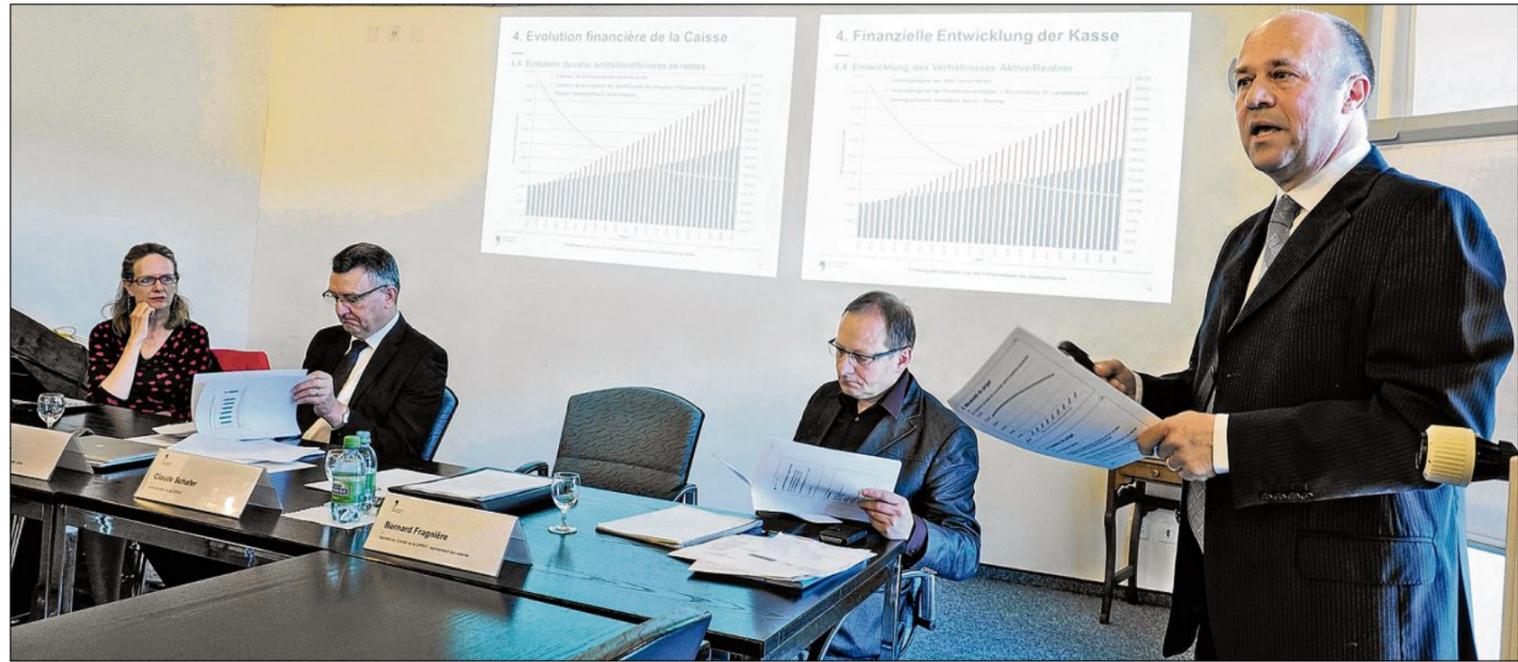
RECTIFICATIF

LE SERVICE DE L'EMPLOI EST INTERVENU À BOXAL

Secrétaire régional au syndicat Syna, Xavier Hemmer conteste la citation qui lui était attribuée dans notre édition d'hier selon laquelle «à Boxal, par exemple, le Service public de l'emploi, on ne l'a jamais vu». Si, sur ce dossier, Syna n'a pas eu de contact direct avec le SPE, celui-ci a mis sur pied à Boxal des ateliers de recherche d'emploi à l'attention des employés licenciés. LIB

Les employés de l'Etat devront cotiser davantage pour maintenir les pensions

RETRAITE • La Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat doit prendre des mesures pour assurer son financement sur le long terme. Salariés et retraités feront un effort.



Pour Claude Schafer, administrateur de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat, c'est aujourd'hui qu'il faut prévoir l'évolution du taux de couverture. A l'arrière-plan, Martine Morard, Georges Godel et Bernard Fragnière, membres du comité de la caisse. ALDO ELLENA

PATRICK PUGIN

Les employés de l'Etat se trouvent face à un dilemme. Souhaitent-ils cotiser davantage aujourd'hui pour préserver à leur niveau actuel leur pension de retraite demain? Ou bien préfèrent-ils maintenir le statu quo et voir leur rente diminuer? Ils auront l'occasion de dire ce qu'ils en pensent durant la consultation de l'avant-projet de modification de la loi sur la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF), qui s'est ouverte hier.

Un effort, quoi qu'il en soit, devra être consenti. Car la CPPEF n'a pas le choix: pour assurer son financement sur le long terme, elle doit solliciter le concours tant de l'employeur que des employés. «Nous devons prendre les devants», résume le directeur des Finances - et président du comité de la CPPEF - Georges Godel.

L'institution se porte bien, s'empresse de préciser le conseiller d'Etat. Mais les perspectives d'avenir la contraignent à prendre des mesures dès maintenant. Deux raisons principales à cela. La nouvelle législation fédérale, tout d'abord, impose un taux de couverture minimum de 80% en 2052; il se situait à 77,6% au 31 décembre 2013. Deuxième élément: le taux d'intérêt technique - soit le taux de rendement annuel moyen que l'institution de prévoyance espère réaliser à long terme - a été ramené, sur recommandation de la Chambre suisse des ac-

tuaires-conseils, de 4,25 à 3,25%. Avec, pour conséquence, une baisse du taux de couverture.

La vie se prolonge

La CPPEF doit également compter avec l'impact de l'augmentation de l'espérance de vie - plus élevée dans le secteur public que dans le privé: 87,9 ans pour les femmes, 85,1 pour les hommes. Pour ces derniers, c'est près de trois ans de plus qu'en l'an 2000. «Pour payer un franc de rente à un homme de 65 ans nous avons besoin, en 2000, d'un capital de 13 fr.27. Celui-ci devait être de 14 fr.50 en 2010», explique Claude Schafer, administrateur de la CPPEF. Ce n'est peut-être que 1 fr.23 de plus, mais à l'échelle des pensions versées, «cela représente vite des sommes astronomiques».

Autre donnée qui oblige la Caisse à anticiper une détérioration de la situation: le rapport entre les actifs et les retraités. En 2012, il était de quatre actifs pour un retraité. Il ne sera plus, selon les projections, que de 1,25 pour un dans quarante ans! «C'est aujourd'hui que nous devons prévoir cette évolution», soutient Georges Godel.

Un effort à 40 millions

Le cumul de ces différents éléments porte l'effort financier à consentir à quelque 40 millions de francs par année. En vertu du principe de la symétrie des sacrifices, l'Etat prendra à sa charge une moitié de ce montant, les assurés

(actifs et retraités) régleront l'autre. Une disposition qui fait monter aux barricades le Syndicat des services publics (voir ci-dessous). A noter qu'il n'est pas question de puiser dans la pension des retraités: le projet prévoit de limiter l'indexation des rentes à 0,54% par année, même si l'indice des prix à la consommation augmente davantage.

Les actifs, pour leur part, ont maintenant jusqu'au 8 juillet pour répondre au dilemme qui se pose à eux. Représentant des salariés au co-

mité de la CPPEF, Bernard Fragnière ne saurait préjuger de ce qu'il ressortira de la consultation. Le président de la Fédération des associations du personnel du service public considère cependant qu'il est probable que les employés privilégient le maintien des prestations. Le taux de cotisation augmenterait ainsi de 1,16 point, de 9,5 à 10,66%. Pas avant le terme des mesures structurelles et d'économie, mais le 1^{er} janvier 2017 au plus tard. I

LES OPPOSITIONS DU SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS

Le Syndicat des services publics (SSP) - Région Fribourg s'oppose à la modification de la répartition actuelle des cotisations entre employeur (57,8%) et employés (42,2%). Une répartition à parts égales équivaut à accroître la part du personnel, dénonce le SSP. Il demande, dans un communiqué diffusé hier, «que la plus grande partie du financement des mesures d'assainissement soit à charge de l'employeur». Le syndicat estime par ailleurs que le projet du Conseil d'Etat porte en lui le risque d'une hausse de l'âge de la retraite. Une perspective contre laquelle l'organisation «s'opposera avec force». Au chapitre de la Caisse de pré-

voyance toujours, le Conseil d'Etat estime que le Grand Conseil n'a pas à nommer des membres du comité. Dans sa réponse à une motion des UDC Emanuel Waeber (Heitenried) et Stéphane Peiry (Fribourg), le gouvernement considère qu'en qualité d'autorité exécutive, c'est à lui de représenter l'employeur et non au Grand Conseil, autorité législative. Et ce, «afin de respecter la séparation des pouvoirs». La CPPEF assure 18 035 actifs et 4929 retraités. Elle gère une fortune de 3,3 milliards de francs, engagée - à raison d'un tiers chacun - dans des actions, des obligations et de l'immobilier. PP

PUBLICITÉ

JOURNÉE DÉCOUVERTE APPRENTISSAGE
10.05.2014

Viens découvrir les métiers de l'électricité!
Samedi 10 mai 2014 de 8h30 à 12h00, chez Groupe E Connect SA à Matran.

Les métiers présentés seront:
Automaticien/ne
Installateur/ice électricien/ne
Electricien/ne de réseau
Electricien/ne de montage

Groupe E Connect SA
Route du Madelain 4
1753 Matran

www.geconnect.ch PARTAGEONS PLUS QUE L'ÉNERGIE

ARTISANS BOULANGERS

«Miser sur la qualité et le service»

FRANCIS GRANGET

«Qualité et visibilité des produits, proximité et formation.» Tels sont les atouts sur lesquels l'Association des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs du canton de Fribourg entend miser pour «faire face à la concurrence accrue des grandes surfaces». Lors de son assemblée annuelle, mercredi à Fribourg, le président Didier Ecoffey a relevé l'importance d'un service et de prestations irréprochables. Il a aussi appelé les 90 membres actifs (sur 130) à «se perfectionner pour stimuler leur créativité et leur capacité à innover, et maintenir ainsi une image dynamique de la profession».

Propriétaire de l'entreprise Au Vieux-Grenier, à Grolley, Christian Audergon est l'un des artisans fribourgeois qui montrent la voie: il décroche le Label qualité 2014 décerné par l'Association romande. Ayant

repris la boulangerie de son oncle en 1991 à Courmoullens, il a su faire prospérer, avec son épouse Françoise et leur fils Cédric, l'entreprise familiale dont l'effectif est passé en vingt-trois ans d'un à 28 employés. La Boulangerie Aebersold, à Morat, et le Pâtisseries de La Roche, à La Roche, ont quant à eux obtenu le renouvellement de leur label.

Du côté de la relève, le président de la commission d'apprentissage Gérald Saudan constate «une très forte demande de places d'apprentissage». La situation demeure pourtant stable: à la rentrée de septembre 2013, ils étaient au total 144 apprentis (91 boulangers, 50 confiseurs et trois boulangers-pâtisseries-confiseurs dans la filière allégée AFP) contre 139 un an auparavant. Plusieurs d'entre eux ont brillé dans des concours. I

PUBLICITÉ

PBD
Parti Bourgeois
Démocratique Suisse

Sandro Arcioni
Président PBD Fribourg

Loger tous les secteurs d'activité à la même enseigne est dangereux et irréaliste.
NON au salaire minimum!

Abonnement tél. 026 426 44 66
www.laliberte.ch